N°20 MARS-AVRIL 2025

La voix du Département

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
www.mayotte.fr

Magazine d'information du Conseil départemental

SE RELEVER APRÈS CHIDO



Le Département est à vos côtés

SOLIDARITÉ P3 RENCONTRES OFFICIELLES P6 LOI D'URGENCE & PLAN P9



« Mahoraises et mahorais »

Chères Mahoraises, chers Mahorais,

L'année 2025 ne pouvait débuter sans que le Conseil départemental vous adresse, en mon nom et en celui de l'ensemble de ses élus, un message de solidarité, de reconnaissance et d'espoir.

Nous avons été durement éprouvés par les événements climatiques majeurs que furent Chido puis Dikeledi. Ces catastrophes ont bouleversé nos vies, perturbé nos habitudes et fragilisé notre quotidien. Elles ont emporté avec elles des biens, des repères, parfois des vies. Durant ces mois marqués par la douleur, la perte et l'incertitude, c'est toute notre île qui a vacillé.

Mais ces épreuves ont également révélé ce que Mayotte a de plus précieux : sa résilience, son courage collectif, et la force de sa devise : Rahashiri. Oui, nous savons nous relever. Oui, nous savons faire face. Oui, ensemble, nous pouvons surmonter l'impensable.

Ce que nous avons traversé est l'une des plus graves catastrophes qu'ait connue notre pays depuis 1945. Pourtant, malgré les blessures, une certitude s'impose : notre solidarité est notre plus grande richesse, et notre volonté de reconstruire, plus forte que tous les vents contraires.

L'urgence, désormais, est de penser à la reconstruction. Il ne s'agit pas seulement de réparer ce qui a été détruit, mais de refonder, de repenser, de reconstruire, voire de construire autrement. Nous avons aujourd'hui l'opportunité – et surtout le devoir – de bâtir une île tournée vers l'avenir, au service de ses enfants, de ses familles, de toutes ses forces vives.

Je sais que chacune et chacun d'entre vous a été touché, parfois de manière intime, par cette tragédie. Soyez assurés que le Conseil départemental est pleinement mobilisé à vos côtés. Toutes les énergies sont rassemblées pour que la reconstruction de Mayotte se fasse avec vous, pour vous et grâce à vous.

Ensemble, nous sommes plus forts. Ensemble, nous relèverons notre île. Ensemble, nous écrirons le nouveau chapitre de notre histoire.

Je vous remercie pour votre courage,
votre confiance et votre engagement.

Ben Issa Ousséni,
Président du Conseil départemental

Reconstruction post cyclone



MuMA : du matériel pour préserver ses collections

Le MuMA a reçu du matériel essentiel pour préserver ses collections après le cyclone Chido, grâce à une campagne de dons de l'association Bouclier Bleu France. Deux représentants de l'association se sont rendus à Mayotte en janvier pour aider à la sauvegarde des œuvres et évaluer les dégâts. Cette action met en avant l'importance de la solidarité culturelle et de l'expertise en période de crise.

Restauration de l'environnement après Chido



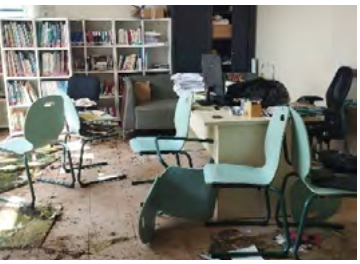
Face aux dégâts environnementaux causés par le cyclone Chido, une mobilisation essentielle s'est tenue, le neuf janvier dernier, à l'hémicycle Younoussa Bamana. Associations environnementales, collectivités et services de l'État, aux côtés d'Ali Omar, 3e vice-président chargé de l'administration générale, des transports et de la transition écologique, ont dressé un état des lieux et proposé des solutions pour renforcer la collaboration locale. Ali Omar a insisté sur l'importance de protéger l'environnement, rappelant qu'il est vital pour la qualité de vie des Mahorais. Parmi les mesures annoncées, figure la création d'un comité de suivi qui permettrait d'assurer une action rapide et coordonnée.

Le Conseil départemental réaffirme son engagement, appelant chaque citoyen à agir par planter des arbres, soutenir les initiatives locales et sensibiliser son entourage. Chaque geste compte pour restaurer la richesse naturelle de Mayotte.



Gestion de l'eau : le Département accueille le député Davy Rimane et l'expert Yves Kocher

Le 27 janvier 2025, Nadjayedine Sidi, Président de l'Office de l'Eau et conseiller départemental de Mamoudzou 3, et El-Anrif Hassani, Président de l'Office départemental des Sports (ODS) et conseiller départemental de Mamoudzou 1, ont accueilli Davy Rimane, député de la Guyane et président de la Délégation Outre-mer de l'Assemblée nationale, à l'Hôtel du Département, dans le cadre de la gestion de la crise du cyclone Chido et de la préparation de la Loi Mayotte. Trois sujets majeurs ont été abordés. Il s'agit du financement de l'eau, de la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité et de la mise en place d'un observatoire de l'eau et de la biodiversité. Nadjayedine Sidi a rencontré plus tard Yves Kocher, nouvel expert chargé du "Plan Eau Mayotte." Leurs échanges ont porté sur des sujets clés tels que les missions de l'Office de l'Eau, l'impact du cyclone Chido, le financement de la gestion de l'eau, la formation aux métiers de l'eau et l'adaptation au changement climatique.



Archives : Mobilisation du ministère de la Culture et les Archives Nationales

Après le passage du cyclone Chido et de la tempête Dikeledi, le ministère de la Culture a envoyé une mission d'expertise pour évaluer les dommages subis par les archives publiques de Mayotte. Cette mission a visité différentes administrations et des services du Département. Son objectif est de mesurer l'ampleur des dégâts et de mobiliser des moyens pour préserver les archives essentielles. Deux palettes de matériel d'urgence ont déjà été envoyées grâce aux Archives nationales. Une phase d'accompagnement suivra pour restaurer les documents endommagés et protéger le patrimoine archivistique de Mayotte.



Solidarité: une aide concrète pour les plus vulnérables

Le Département renforce son engagement auprès des personnes les plus fragiles en distribuant, via ses UTAS, des colis alimentaires et des produits de première nécessité aux personnes vulnérables.Grâce à la mobilisation des partenaires maho-réunionnais, cette action s'inscrit dans une démarche de soutien durable. Présent à Chiconi, le 27 janvier dernier, Madi Moussa Velou, 7e vice-président en charge de la Solidarité, a réaffirmé l'engagement du Département en faveur de la cohésion sociale. Par ailleurs, face aux impacts des cyclones Chido et Dikeledi, une adresse électronique spécifique a été mise en place pour centraliser et coordonner les dons. Cette initiative permet d'optimiser la gestion des contributions et d'assurer une aide efficace aux personnes affectées.

Depuis 1819, pas moins de 57 cyclones et tempêtes ont touché l'île. Certains ont laissé des traces indélébiles :

***Disseli** (1934): Un cyclone d'une intensité exceptionnelle, avec des vents atteignant 160 km/h. Dzaoudzi fut dévastée, et la famine menaçait. Un colon, Disseli, organisa l'aide alimentaire, un geste qui lui valut de donner son nom à cette tempête historique.*

***Kamisy** (1984), **Féliksa** (1985), **Gafilo** (2004), **Belna et Kenneth** (2019), autant de phénomènes qui ont marqué Mayotte, rappelant que la menace cyclonique est bien réelle.*

Avec Chido et Dikeledi, l'histoire se répète. Comme les cyclones de 1898, ces événements soulignent une vérité incontestable: Mayotte est vulnérable et doit se préparer aux défis climatiques à venir.

TÉMOIGNAGES ET ACTIONS SOLIDAIRES



Selon une citoyenne de Chiconi : *« Nos aînés n'ont pas été oubliés après Chido. Je remercie d'abord le Conseil départemental pour cette initiative en faveur des personnes âgées malades, surtout après le passage du cyclone Chido. J'ai vu de nombreuses aides arriver pour nos aînés malades. Ils ne sont pas venus une seule fois mais à plusieurs reprises. Cela a commencé par l'apport de nourriture et d'eau, ce qui est déjà un grand soutien. J'espère maintenant que ceux qui ont perdu leur toit recevront également de l'aide et que la situation pourra se stabiliser pour un retour à la normale.»*

L'aide apportée aux personnes âgées après le cyclone Chido a été précieuse et continue de se déployer sur le terrain.

Le 7e vice-président chargé des Solidarités, Action sociale et Santé, Madi Moussa Vélou témoigne également :
« Un projet est en cours, initié depuis longtemps, pour la création de maisons destinées aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, afin qu'elles puissent avoir un toit et un abri. »

Cette initiative s'inscrit dans le dispositif FASAAL (Fonds d'aide sociale pour l'amélioration et l'adaptation du logement), permettant au Département d'accorder une aide individuelle pouvant atteindre 30 000 €, aux personnes les plus vulnérables. Il s'agit ici d'un engagement fort pour assurer sécurité et dignité aux populations fragiles touchées par la catastrophe.■



Nassur SOUFFOU, un sapeur-pompier engagé au service des Mahorais

Originaire de Bouéni, Nassur SOUFFOU ne se destinait pas à une carrière de sapeur-pompier. C'est à l'âge de 22 ans, lors d'un forum des métiers à Rennes en 2012, qu'il découvre les professions liées à la sécurité. Initialement attiré par la gestion administrative et comptable, cette rencontre avec le monde du secourisme marque un tournant décisif dans son orientation professionnelle.
Après un baccalauréat en comptabilité et finance des entreprises obtenu au lycée de Sada en 2008, Nassur Souffou poursuit ses études à Rennes où il valide un BTS assistant de gestion PME/PMI.
En 2013, alors qu'il visite l'état-major au Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35), il finit par sceller son choix : celui de devenir sapeur-pompier. Il apprend l'ouverture d'un concours de caporal sapeur-pompier à Mayotte. Saisissant cette opportunité, il décide de retourner définitivement sur son île natale et réussit le concours. Depuis juin 2014, il exerce en tant que sapeur-pompier professionnel au SDIS 976. Depuis son recrutement en 2014, Nassur Souffou gravit progressivement les échelons. En tant que caporal, il exerce comme équipier au centre de secours de Chirongui. Puis Il devient sergent après un concours interne, assumant alors le rôle de chef d'agrès et commençant à prendre des responsabilités. En 2022, il quitte Chirongui pour intégrer l'état-major du SDIS 976 où il devient chef de salle au Centre de Traitement des Appels (CTA).
En plus des missions classiques des pompiers, Nassur SOUFFOU s'est spécialisé en sauvetage aquatique, une décision motivée par une expérience

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Numéro édité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte

116, Bd Halidi Sélémani, B.P. 101 - 97645 MAMOUDZOU CEDEX - Tél : 0269 66 11 60 - dir.com@cg976.fr
Directeur de la publication : Ben Issa Ousséni **Rédactrice en chef :** Hidaya CHAKRINA **Rédaction :** Zaïnaba Mohamed, Abhar Ali Charif,Tharmadhu Aboubacar, Chimène Bouchourane, Nasser Ibrahim, Anfya Assoumani-bé, Assani Moussa **Photographie :** Assani Moussa, Moussa-miradji Mouhamadi **Coordinatrice :** Zaïnaba Mohamed, **Comité de lecture :** DirCom **Mise en page :** Dayane Nourdine
Conception visuelle : Saïd Ibrahim **Dépôt légal :** Avril 2025 **Issn :** 2261-2408 **Impression à Mayotte - Tirage :** 1500 exemplaires.

DIRCOM 976 Département de Mayotte

marquante de son enfance. En effet, à l'âge de quatre ans, il est victime d'une noyade en mer et doit son salut à l'intervention d'un témoin. Cet événement laisse une empreinte indélébile et le pousse, une fois devenu pompier, à se spécialiser dans ce domaine. Mayotte, entourée d'un immense lagon, cette compétence est essentielle pour assurer la sécurité des habitants.

Une bonne mentalité, une forte motivation et une grande rigueur

Parmi les nombreuses interventions qu'il a gérées, une en particulier reste gravée dans sa mémoire. Le 18 juillet 2023, à 5h20 du matin, une fillette de six ans appelle le 18 et déclare: « Allô, ma maman est malade. » L'enfant est seule avec sa mère inconsciente. Nassur Souffou passe plus de trente minutes au téléphone avec elle, la guidant pour donner sa localisation et lui expliquant comment ouvrir la porte aux secouristes. Grâce à son sang-froid et à l'intervention rapide des pompiers, la mère est secourue à temps.
Pour ceux qui souhaitent embrasser cette carrière, le chef d'agrès insiste sur trois qualités essentielles : une bonne mentalité, une forte motivation associée à une grande rigueur.
L'année 2024 marque une étape importante dans son parcours avec sa promotion au grade de lieutenant 1ère classe. La remise de son galon par le Ministre de l'Outre-Mer, Manuel VALLS, lors de sa visite sur le territoire, est un moment chargé d'émotion et de fierté.
« Ce grade représente bien plus qu'une réussite personnelle ; c'est une reconnaissance de mon dévouement et de mes compétences ainsi qu'un engagement à être un exemple pour les autres», souligne Nassur SOUFFOU.■



Réaction du Dr. Soula Said-Souffou, conseiller départemental de Sada-Chirongui

La Voix du Département : Que pensez-vous du Plan Mayotte Debout mis en place après le cyclone Chido ?

Soula Said-Souffou : C'est un plan ambitieux mais sans moyens clairement définis. Trois mois après le cyclone, les engagements structurants annoncés ne sont toujours pas tenus. L'évaluation réelle des besoins reste floue.
La loi de finances n'a pas traduit les engagements financiers du gouvernement, au grand dam des Mahorais. Sans financements concrets, ce plan risque de rester une déclaration d'intention.

VDD : Quel regard portez-vous sur la Loi d'urgence Mayotte ?

SSS : Ce texte a soulevé une forte opposition, notamment face aux risques d'expropriations massives. Il comporte des mesures d'accélération de la reconstruction mais celles-ci se limitent à reconstruire « à l'identique », ignorant le financement de la mise aux normes cycloniques et sismiques des infrastructures. Face à l'intensification des phénomènes climatiques, ce choix est hasardeux.

VDD : Que retenez-vous des visites ministérielles après le cyclone ?

SSS : C'est une accumulation de promesses non tenues. La lenteur des indemnisations et des reconstructions a plongé la population dans le désarroi, affectant même le dynamisme économique. L'État doit agir vite, faute de quoi la confiance des Mahorais continuera de s'effondrer.

VDD : Par ailleurs, aurait-il été possible de prévenir certains dégâts avant Chido ?

SSS : Sans aucun doute. De nombreuses mesures annoncées aujourd'hui auraient pu être mises en œuvre bien avant. Chido a simplement mis en lumière un retard d'investissement et l'inaction face aux risques climatiques et sismiques. L'État et les collectivités doivent cesser d'agir dans l'urgence et adopter une vraie stratégie d'anticipation.

VDD : Quels changements sont nécessaires pour une reconstruction efficace ?

SSS : Le dialogue entre Paris et Mayotte doit être renforcé.
Le président du Conseil départemental ne peut se contenter d'un rôle honorifique : il doit avoir un réel pouvoir d'action sur la reconstruction. De plus, la future loi de programmation ne doit pas se limiter à réparer les dégâts. Elle doit finaliser la transformation de Mayotte en collectivité unique et lui octroyer les moyens des autres régions d'Outre-mer. Si elle ne prend pas en compte l'adaptation climatique et la lutte contre l'immigration irrégulière, elle ne sera qu'une occasion manquée de plus.■

RENCONTRES OFFICIELLES



Le 14 décembre 2024, le cyclone chido frappait mayotte de plein fouet, laissant derrière lui un territoire dévasté. dès les jours suivants, les élus locaux se sont mobilisés, multipliant les réunions pour évaluer l'ampleur des dégâts et élaborer un plan d'action efficace.
Le président de la république, Emmanuel Macron, s'est rendu sur l'île quelques jours après la catastrophe pour exprimer son soutien et poser les bases d'une réponse gouvernementale. Sa visite a été suivie de celle de la délégation ministérielle menée par le premier ministre François Bayrou, accompagné de plusieurs ministres, notamment celui en charge du logement, de la santé et de l'éducation.
La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, s'est également déplacée afin de constater de visu l'ampleur des destructions et d'écouter les doléances des élus locaux.
A la suite de ces échanges, le plan "Mayotte debout" a été présenté le 30 décembre 2024. Ce dispositif exceptionnel prévoit des mesures d'urgence pour la reconstruction de l'île, l'accompagnement des sinistrés et le soutien aux acteurs économiques durement touchés par le cyclone chido. Une loi d'urgence a ensuite été adoptée afin d'accélérer la mise en œuvre des actions nécessaires à la relance du territoire et au renforcement de ses infrastructures. Elle prévoit notamment la création d'un établissement public dédié à la reconstruction du territoire, sous l'égide du président Ben Issa Ousséni.
Entre mobilisation nationale et résilience locale, Mayotte s'engage aujourd'hui dans un processus de reconstruction ambitieux porté par la solidarité et la détermination de ses habitants.

Mayotte face aux tempêtes : l'engagement sans faille du Département

Avec des vents dépassant 220 km/h, le cyclone Chido, qui a frappé Mayotte le 14 décembre 2024 restera comme l'un des plus dévastateurs de l'histoire du territoire. À peine un mois plus tard, Dikeledi a aggravé la situation en provoquant de fortes nouvelles inondations. Face à ces catastrophes, les élus départementaux se sont immédiatement mobilisés pour aider la population et reconstruire l'île.



Une réponse rapide et efficace

Dès les premiers jours, le Conseil départemental a mis en place des actions d'urgence : déblaiement des routes, nettoyage des pistes agricoles et des rivières, distribution de nourriture, d'eau, de vêtements et de produits







Une solidarité active pour reconstruire Mayotte

de première nécessité. Ces efforts ont permis d'apporter un premier soulagement aux habitants les plus touchés.

Un soutien renforcé pour les plus vulnérables

Fidèle à son engagement, le ministre des Outre-mer est revenu un mois après sa première visite pour constater l'avancement des actions et signer une convention d'intention avec le Département. Ce partenariat prévoit plus d'un milliard d'euros pour reconstruire les infrastructures essentielles et structurer les dispositifs d'aide. Il s'agit d'une étape clé pour assurer un redémarrage durable.

Le 19 février 2025, une nouvelle convention a été conclue entre le Conseil départemental, l'État et l'Agence régionale de santé (ARS). Avec 70 millions d'euros mobilisés, elle vise à soutenir les personnes âgées et en situation de handicap, lutter contre l'isolement et garantir un accompagnement digne et durable.

En complément, une convention tripartite signée le 12 mars avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et l'Association des régions de France (ARF) débloque 3,5 millions d'euros pour aider les sinistrés et relancer l'économie locale. Parmi cette somme, 600 000 euros seront distribués sous forme de bons d'achats et de bons alimentaires.

Le Département a aussi renforcé sa coopération avec la Croix-Rouge et l'ONG ACTED afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et apporter une aide adaptée aux populations fragilisées.

Plus que jamais, Mayotte peut compter sur l'engagement de ses élus et de ses partenaires. ■





MAYOTTE SE RELÈVE GRÂCE À L'UNITÉ ET À L'ESPOIR



Rencontres Culturelles et Multisports

Des initiatives comme les rencontres culturelles et multisports, portées par Zouhourya Mouayad Ben, 4e vice-présidente du Conseil départemental, ont vu le jour à Acoua, les 5 et 8 février. Elles ont joué un rôle essentiel en redonnant espoir et en renforçant les liens sociaux, notamment chez les jeunes.

Ces événements ont permis aux jeunes Mahorais de s'initier à différentes disciplines sportives et culturelles (beach handball, rugby, fitness...). La manifestation s'est conclue en beauté avec les "Olympiades culturelles et multisports", un moment de fête marqué par des concerts d'artistes locaux. Plus de 600 jeunes ont partagé repas, danses et chants, insufflant une nouvelle énergie à la communauté.

Vautour Club, symbole de résilience

Dans le même esprit de dépassement de soi, le Vautour Club de Labattoir a réalisé un exploit en battant Gennevilliers en 16e de finale de la Coupe de France de basketball, en janvier. Cela avait suscité un élan de fierté et d'admiration à travers toute l'île, prouvant que, même après les épreuves, l'unité et la solidarité peuvent mener à la victoire. Bien que l'équipe ait été éliminée en 8e de finale contre les Spartiates de Cergy-Pontoise, son parcours reste un exemple de détermination et d'espoir.

Ces initiatives, soutenues par le Conseil départemental, illustrent la volonté de reconstruire Mayotte, non seulement sur le plan matériel mais aussi humain et social. À travers le sport, la culture et la solidarité, l'île se redresse et se tourne vers un avenir plus fort et plus uni.■



Echati Issa, conseillère départementale de Koungou et présidente du Conseil de surveillance d'EDM nous livre son avis sur la mobilisation du fournisseur d'électricité après Chido

VDD : Comment avez-vous vécu la gestion de la crise provoquée par le cyclone Chido ?

Echati Issa : Dès l'annonce du passage du cyclone Chido, nous savions que l'impact sur notre réseau électrique serait important: une grande partie des infrastructures est encore aérienne. Avec la direction d'EDM, la préfecture et les autres acteurs institutionnels, nous avons travaillé en amont pour anticiper au maximum les dégâts. Les équipes étaient déjà en alerte bien avant l'arrivée du cyclone, et nous avons organisé plusieurs réunions pour préparer cette gestion de crise.

VDD : Quels ont été les principaux défis rencontrés dans la gestion de cette crise ?

Echati Issa : Le premier a été le manque de matériel : nous avions quelques stocks de câbles et de poteaux mais pas en quantité suffisante pour faire face à une destruction aussi importante. Nous avons dû réagir rapidement pour faire venir du matériel supplémentaire. Ensuite, la sécurité des équipes était une priorité. Une fois le cyclone passé, il fallait d'abord évaluer les dégâts avant de pouvoir intervenir. Certaines personnes ne comprenaient pas pourquoi l'électricité ne revenait pas immédiatement mais il était impératif d'inspecter les installations pour éviter tout risque éventuel.

---> *suite*

VDD : Comment s'est déroulé le rétablissement du réseau électrique après le passage du cyclone ?

Echati Issa : Il y avait une stratégie claire: réalimenter en priorité les infrastructures essentielles comme les hôpitaux, les services de secours et les zones permettant de rétablir l'électricité au plus grand nombre de foyers. Une fois ces étapes franchies, nous avons pu intervenir progressivement chez les particuliers. Grâce à l'engagement des équipes d'EDM et au renfort de 500 professionnels venus en appui, nous avons réalisé 30 000 chantiers sans aucun accident de travail et 100 % des clients réalimentés au 31 janvier 2025.

VDD : Quel message souhaitez-vous adresser à la population mahoraise après un tel événement ?

Echati Issa : Je tiens d'abord à saluer la patience et la résilience des Mahorais face à cette crise. Nous avons vécu une catastrophe sans précédent mais la solidarité et la mobilisation de tous ont permis un retour à la normale rapidement. Je félicite également toutes les équipes mobilisées, que ce soit celles d'EDM ou les renforts, pour leur travail remarquable. Cet épisode nous rappelle l'importance de poursuivre les travaux de sécurisation et de modernisation de notre réseau électrique. Nous devons continuer à investir dans l'enfouissement des lignes pour limiter l'impact de futurs événements climatiques.

Par ailleurs, je profite aussi pour redire ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué à cette réponse efficace. Nous avons montré que même avec des moyens limités nous savons faire preuve de réactivité et d'organisation. Mayotte a su faire face et cela doit nous encourager à aller encore plus loin dans l'amélioration de nos infrastructures.■

LOI D'URGENCE & PLAN « MAYOTTE DEBOUT »



Avis de Ben Issa Ousséni, Président du Conseil départemental sur la loi d'urgence

«Le 4 février 2025, le Sénat a adopté à l'unanimité la loi d'urgence, après le vote de l'Assemblée nationale le 22 janvier. Ce texte prévoit des mesures exceptionnelles pour accélérer la reconstruction et soutenir les sinistrés.

Le président du Conseil départemental, Ben Issa Ousséni, a salué ces avancées et se dit reconnaissant pour la mise en œuvre rapide du texte. Cependant, il souligne qu'il ne s'agit que d'une première étape. Un deuxième projet de loi, annoncé par le Président et le Premier ministre, est attendu dans trois mois. Il devra aller plus loin en repensant l'urbanisation et en renforçant les infrastructures pour éviter les conséquences graves liées aux catastrophes de cette nature.

Les attentes des Mahorais sont immenses, étant donné les besoins de la reconstruction. Cette loi d'urgence marque un tournant décisif mais son succès dépendra de sa mise en application concrète. L'enjeu est clair : reconstruire Mayotte avec des bases plus solides, sûres face aux défis climatiques à venir».■



Avis d'Abdou Dahalani, président du CESEM

«Le plan Mayotte debout, indispensable pour amorcer une reprise de la vie des habitants et des activités socio-économiques, a pêché par le sous-dimensionnement des actions engagées, conséquence probable d'une sous-estimation de l'ampleur des dégâts. On peut regretter un grand retard à l'allumage dans la mobilisation des secours, et un constat de réponses très en deçà des besoins primaires de la population : eau, nourriture, bâches, électricité, communication…

>> suite

Une vision régionale de la gestion des conséquences de Chido aurait été pertinente sur des sujets comme l'importation d'eau et des denrées alimentaires de base depuis Madagascar, point le plus proche de Mayotte.

La Loi d'urgence Mayotte

Elle a comme ambition de créer les outils qui devraient faciliter et accélérer la construction de Mayotte : établissement public assurant la maitrise d'ouvrage des infrastructures structurantes, des procédures facilitées pour la réalisation des investissements, un partenariat Etat-Collectivités locales.
Les acteurs locaux devraient prendre toute leur place dans la gouvernance de l'établissement et s'investir davantage dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées.
Dès l'identification de ce phénomène d'ampleur, les mesures dédiées auraient dû être actionnées avec des moyens conséquents pré-positionnés sur le territoire».



Avis d'Ali Madi, président de la Fédération mahoraise des associations environnementales (FMAE) sur la loi d'urgence

«À mon avis, la loi d'urgence n'est pas complète car elle ne prend pas en compte les enjeux de fond qui préoccupent les Mahorais.
Si le gouvernement a mis l'accent sur des thématiques telles que les écoles et la jeunesse, des questions essentielles comme l'environnement, l'agriculture, l'eau et la sécurité alimentaire n'ont pas été suffisamment évaluées.
Il aurait été crucial de porter une attention particulière à des problématiques telles que la préservation de notre lagon et la sécurité alimentaire car ces éléments sont vitaux pour notre survie quotidienne. Le lagon, source de vie, et la garantie d'un accès à l'eau et à la nourriture sont les fondements mêmes de notre existence.
Ce qui est primordial, c'est que nous parlions d'une seule voix pour nous faire entendre et faire avancer les causes qui concernent véritablement l'avenir de notre territoire». ■

SUGGESTIONS DES POINTS À AMÉLIORER

Pour le futur, et au regard de l'intensité des phénomènes météorologiques, il conviendrait de développer auprès de la population une culture du risque, d'améliorer la résilience du territoire en s'assurant de disposer sur le territoire d'un stock d'eau et de nourriture de survie pour une période minimum d'un mois.

À RETENIR !

du PLAN"MAYOTTE DEBOUT"

Après les ravages causés par les cyclones Chido, le gouvernement a lancé le plan "Mayotte Debout", un programme ambitieux destiné à accélérer la reconstruction et renforcer la résilience du territoire. Ce plan couvre plusieurs axes prioritaires et vise une reconstruction rapide et durable pour redonner un avenir stable aux Mahorais.

- ***Électricité & Eau :***
Retour à la normale depuis fin janvier 2025, avec **200 agents** supplémentaires et **200 groupes électrogènes**. La production d'eau potable atteindra 40 000 m³/jour d'ici juin.

- ***Logement :***
Matériaux à prix bloqués, prêts garantis par l'État et interdiction de reconstruire des bidonvilles.

- ***Éducation :***
Rentrée reportée, priorité aux classes à examen, installation de tentes-écoles et programme de fidélisation des enseignants.

- ***Sécurité :***
Renfort de 300 gendarmes, nouvelles brigades, sécurisation des écoles et patrouilles renforcées.

- ***Santé :***
Mobilisation de la réserve sanitaire, création d'un deuxième institut infirmier, équipes mobiles de santé.

- ***Économie & Transport :***
Suspension des cotisations des entreprises, zone franche de cinq ans, reprise des vols effectués dès janvier.



DÉPLACEMENTS ET RECHERCHE DE SOUTIEN

Mobilisation du président du Conseil départemental

Le président du Conseil départemental, Ben Issa Ousséni, a effectué une série de déplacements stratégiques à La Réunion, dans l'hexagone et à Bruxelles, dans le cadre des efforts de reconstruction et de soutien de Mayotte après le cyclone Chido.

Le 10 janvier il a été reçu par son homologue Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental de La Réunion. Ensemble, ils ont abordé les actions de solidarité mises en place pour la population mahoraise. En effet, une aide d'urgence de 250 000 euros a été octroyée au Conseil départemental de Mayotte, accompagnée de l'envoi de conteneurs de produits alimentaires et d'hygiène.

Lors de son déplacement en métropole, le Président Ben Issa Ousséni a fait le point sur les annonces gouvernementales liées à Mayotte. Il a rencontré le Ministre des Outre-mer pour discuter de la mise en œuvre de la loi d'urgence, notamment de la gouvernance de l'Établissement public dédié à la reconstruction. Il a également sollicité le soutien de la Présidente du Sénat et de plusieurs parlementaires pour sensibiliser aux défis du territoire.

Enfin, à Bruxelles, le Président Ben Issa Ousséni a défendu les intérêts de Mayotte auprès des institutions européennes, explorant les opportunités de financements et d'appuis pour le développement et la reconstruction du territoire.

Ces rencontrent témoignent de la mobilisation du Conseil départemental pour assurer un



soutien concret et durable à Mayotte.

Signature d'une convention d'intention entre le Département et l'État

Le 31 janvier, le président Ben Issa Ousséni a accueilli le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, à l'Hôtel du Département pour signer une convention d'intention. En présence des élus, du préfet et du président de l'Association des maires, cet accord vise à structurer les dispositifs engagés pour Mayotte.

La convention précise le calendrier d'application de la loi-programme et associe pleinement les élus locaux à la mise en œuvre de la loi d'urgence. Plus d'un milliard d'euros seront mobilisés pour reconstruire les infrastructures essentielles, avec le soutien de la Fondation de France pour les familles vulnérables via le dispositif FASAAL (Fonds d'aide sociale pour l'amélioration et l'adaptation du logement).

Le Département participera également à l'établissement public chargé de la reconstruction afin d'assurer une coordination efficace avec l'État et les autres collectivités.

"Ce document est une boussole pour les étapes à venir", a déclaré le président Ousséni. Le ministre des Outre-mer a réaffirmé son engagement à accélérer la reconstruction pour un avenir plus serein à Mayotte. Le Conseil départemental reste ainsi mobilisé pour garantir une reconstruction efficace et durable.

Engagement national : Madi Moussa VELOU mobilise aides et initiatives pour reconstruire Mayotte

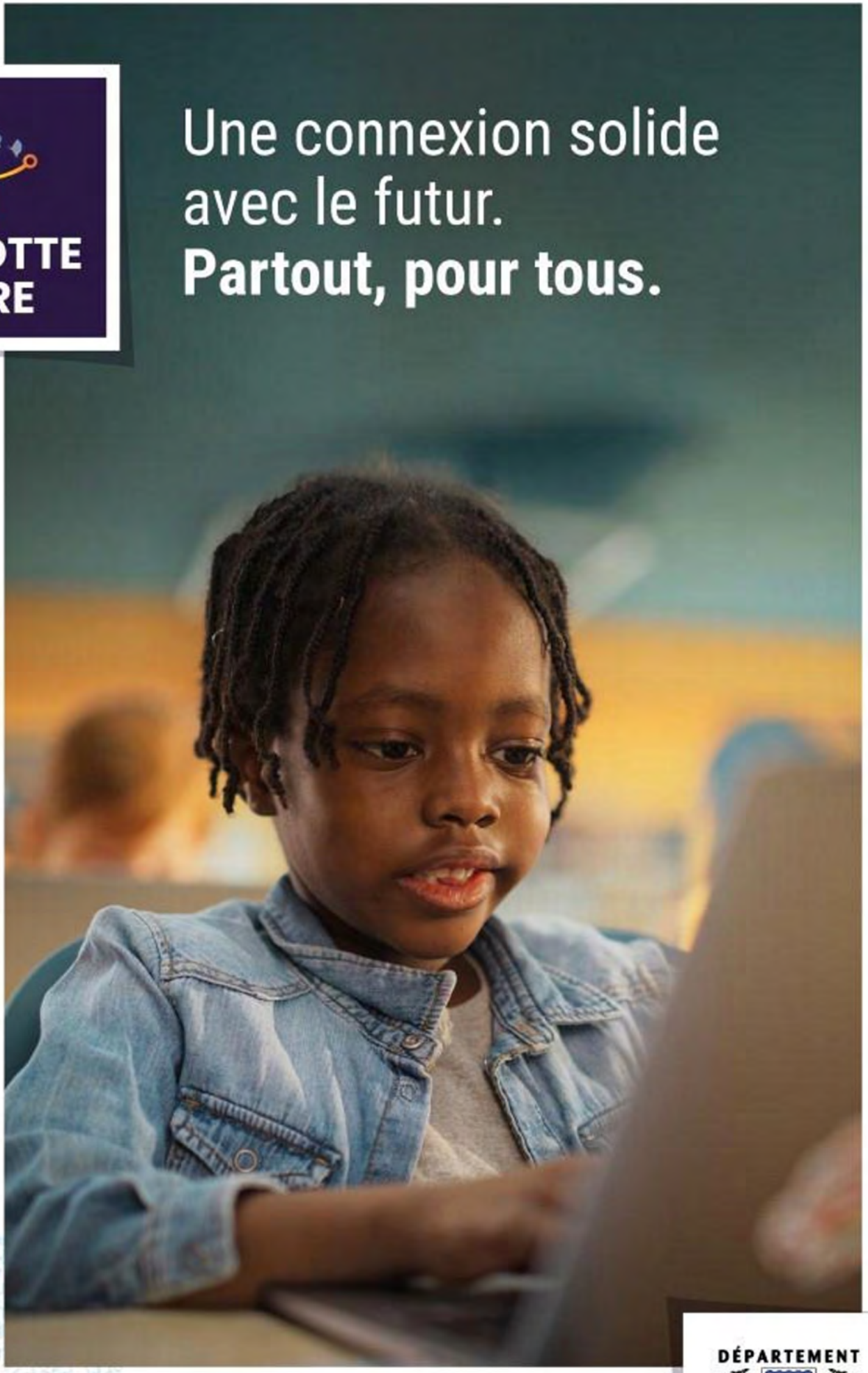
Le vice-président chargé des Solidarités, Action sociale et Santé, Madi Moussa VELOU s'est rendu à Paris pour mobiliser des soutiens en faveur de la reconstruction et du renforcement de l'accompagnement social.

Parmi les avancées concrètes, on peut noter la reconstruction de la MDPH, l'arrivée de deux bus en mars pour des services mobiles et le lancement des ambassadeurs civiques pour accompagner les publics fragiles. Avec les ministres de la Santé et du Travail, il a plaidé pour la formation des soignants, l'alignement des droits sociaux et la réhabilitation des infrastructures hospitalières. Cette mobilisation a mené à la visite de la ministre déléguée aux Personnes handicapées en février.

Enfin, une convention a été signée avec l'ONG Outre-mer Solidarité Catastrophes pour assurer un acheminement efficace de l'aide humanitaire. Ces actions illustrent l'engagement du Département pour une considération plus solidaire et résilient.■

MAYOTTE FIBRE

Une connexion solide avec le futur. **Partout, pour tous.**



d'infos sur mayottefibre.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNION EUROPÉENNE

mayotte THD

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE